

les Coursives d'Empalot

Vie d'un quartier
dans la ville

Parcours Laïque et citoyen 2021



L'édito

Dans l'article « laïcité » de son Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire Ferdinand Buisson, un des inspireurs des lois laïques de la troisième République, définit plus précisément la laïcité, terme alors nouveau, comme la sécularisation des institutions politiques d'un État. L'État ne s'adosse à aucune religion officielle. Parle-t-on pour autant de la même « Laïcité » partout dans le monde ? C'est avec des collégiens du collège François Mitterrand de Caraman que nous avons, dans le cadre du parcours laïque et citoyen, abordé cette thématique. Dans ce numéro, petit tour d'horizon des formes et des déclinaisons différentes selon les pays de la Laïcité.

Bonne lecture

La citation

La liberté ne se reconnaît qu'à ses limites. **Louis Latzarus - Journaliste.**

Le sommaire

les brèves des Collèges 3

le thème 5

La Laïcité dans le monde
les témoignages 8

l'interview 10

Les Coursives d'Empalot est édité par l'association Karavan

Directrice de publication **Bahia Benhamid**
Superviseur **Ahmed Lrhziel, F. Raczymow**
Rédacteur **Abdelkrim Makouf**
Comité de rédaction **Mathys.V, Paolo.dM, Roméo.C, Jeanne.P, Kaïss.El, Maëva.A, Emma.D, Louison.C, Alexandre.L, Alissa.M, Louna.C, Emmanuel.V (Collège François Mitterrand de Caraman).**

Maquette et photos **A.Makouf**
Dessin P°7 **Pierre Samson**
Impression **Imprimerie Graphitti 09/2021**

Imprimé sur papier recyclé

Pour écrire au journal,
contacter l'association Karavan,
34 boulevard des Récollets, 31400 Toulouse.
t. 05 62 26 56 33 – f. 09 85 81 60 21
coursives@karavan.org – www.karavan.org



Plus qu'une fresque !



Ce sont 9 élèves ambassadeurs du Label contre le racisme qui ont réalisé une magnifique fresque en couleur dans la cour du collège François Mitterrand de Caraman où figurent les noms de plusieurs personnalités ayant porté le combat contre les discriminations et les droits humains tel Angela Davis, Rosa Parks, Martin Luther King ou Simone Veil ainsi que des noms de personnes qui en sont devenus malgré eux des symboles comme Georges Floyd ou Samuel Paty. C'est courant avril 2021 que cette fresque fut réalisée marquant ainsi le point d'orgue d'un riche travail porté depuis plusieurs mois par la communauté éducative du collège qui a rédigé et signé une charte contre le racisme et les discriminations. Le fruit de ce travail a été récompensé officiellement, le vendredi 11 juin 2021 avec la remise du label « collège contre le racisme et les discriminations ». Pour l'occasion une cérémonie s'est déroulée en présence de trois célèbres sportifs engagés en faveur de cette cause. Ces derniers font partie, aux côtés de passeurs de mémoire, des parrains de cette opération : la nageuse Malia Metella, médaillée aux jeux olympiques de 2004 et les rugbymen Matthis Lebel, actuel ailier du Stade toulousain et Roger Bourgarel, qui a lui aussi porté les couleurs rouge et noire mais également celles de l'équipe de France entre 1969 et 1973. Un fa-

buleux travail a été mené à l'échelle du collège dans le cadre du parcours laïque et citoyen. En lien avec les programmes, plusieurs activités interdisciplinaires (arts plastiques, sport, théâtre, chant...) ont ainsi été engagées durant plusieurs mois avec notamment l'association Karavan de Toulouse et bien d'autres. Elles ont mobilisé l'ensemble des élèves, enseignants et personnels de l'établissement autour de cette thématique de la lutte contre toutes les formes de discrimination. Lors de cette cérémonie, Cédric Merchet, le principal du collège, a insisté sur la profondeur du travail réalisé au sein du collège et s'est adressé directement aux collégiens en leur disant « Vous êtes tous porteurs de ce message contre le racisme et les discriminations et pour la tolérance. On compte sur vous pour en être aussi des acteurs au quotidien. Pour expliquer, rappeler, accueillir, aider... » (Maëva, Emma). ■



Mme Deymier ; Mr Laporte ; M. Lebel et M. Metella

Le TMB au collège...

©TMB



C'est le 11 juin dernier que Margot DE FREITAS, Noémie BROCHANT et Marine MULUMBA, joueuses professionnelle de basket du TMB, sont venues animer une activité basket au collège, dans le cadre d'une journée dédiée à la lutte contre la discrimination et le racisme. Au programme conseils, jeux et séance de photos

et autographe dans la joie et la bonne humeur. Les joueuses sont ensuite restées à la cérémonie de clôture de cette journée de lutte contre la discrimination et le racisme pour écouter les différents discours et chansons préparés par les collégiens et des parrains de l'événement. (Roméo, Jeanne, Kaïss, Alexandre). ■

Complot Rigolo



C'est sous la houlette de Florian de l'association " Génération Numérique " qu'un module d'éducation aux médias et à l'information a été proposé à plusieurs élèves du collège. Le nom du module "Les Complots Rigolos ". Cette intervention interactive a permis aux collégiens de s'initier de manière critique à l'information en apprenant à s'interroger sur les contenus sur Internet et les réseaux sociaux en particulier. (Emmanuel, Louison, Méline). ■

Découverte du basket fauteuil

©FFBF



Le vendredi 2 avril au collège François Mitterrand de Caraman, les élèves de 4^e ont découvert l'handi-basket. Des professionnels de ce sport sont venus faire des démonstrations afin de sensibiliser les adolescents. C'est autour de 4 ateliers que les collégiens ont pratiqué le basket en fauteuil. Ils ont eu l'occasion de rencontrer et discuter avec l'entraîneur de l'équipe de France de handi Basket. (Mathys, Paolo, Alissa, Louna). ■

La Laïcité dans le monde

Une clé pour un mieux vivre ensemble ?



Karavan

C'est dans le cadre du « Parcours Laïque et Citoyen », lancé par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et au cours de l'année scolaire 2020-21, que l'équipe de l'association Karavan est intervenue dans des classes du collège François Mitterrand de Caraman. Le PLC a pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité et des valeurs de la République. Pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, ce sont plus de 280 actions qui seront proposées à 3 110 classes du département de la Haute-Garonne, tant au collège qu'en école primaire, par plus de 175 acteurs (associations, partenaires et directions du Conseil départemental).

La Laïcité

Le concept de laïcité est relativement simple à expliquer dans son principe : il implique qu'il n'y ait pas de religion d'État et que ce dernier se montre neutre envers les croyances de chacun. La liberté de conscience doit donc être garantie. Mais la laïcité revêt des formes et des déclinaisons différentes selon les pays. **En France**, le concept est discuté depuis plus de 100 ans. Plus précisément, il date de la « loi de 1905 », dite de séparation entre les Églises

et l'État. De cette séparation en découle la neutralité de l'État, des collectivités et des services publics. La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face au service public, quelles que soient leurs convictions et croyances. Vous ne le savez peut-être pas, mais même en France, il existe des exceptions territoriales. Quand l'Alsace-Moselle est redevenue française en 1918, elle a pu garder un système concordataire* où les religions catholique, luthérienne, réformée et israélite sont reconnues. Le personnel de ces cultes est salarié par l'État et un cours de religion est dispensé dans les écoles. La population locale restant attachée au système du Concordat, ce régime n'a pas été remis en cause. D'autres territoires comme la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane bénéficient d'un arrangement similaire. En France, au gré de l'actualité, la laïcité revient régulièrement sur le devant de la scène avec des polémiques concernant le port de signes religieux notamment.

* **Un concordat est un traité signé entre le Saint-Siège et un État particulier (ou entre un souverain et le pape pour l'Europe pré-moderne) dans le but de définir les domaines respectifs et éclaircir les relations entre l'Église catholique et les autorités civiles du pays signataire (ou concordataire).**



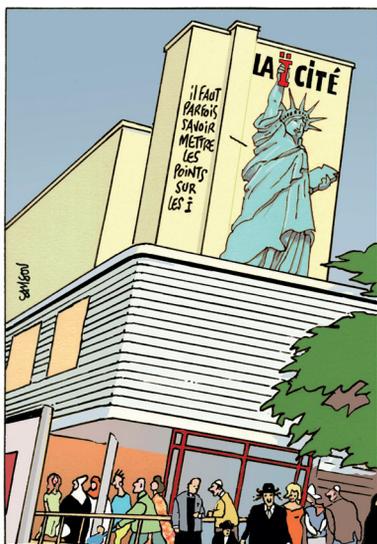
En Turquie, la laïcité fut la composante essentielle de la politique conduite par Mustapha Kemal Atatürk, fondateur et premier président de la république de Turquie de 1923 à 1938. La Laïcité apparaît ainsi comme un facteur de modernisation de la société, tournée vers des références occidentales comme l'héritage de la Révolution française. Il est important de signaler que la laïcité turque ne se fonde ni sur un principe de séparation, ni sur une réelle neutralité de l'État. Elle repose sur l'existence d'un islam national sunnite, placé sous le contrôle d'organismes directement rattachés au premier ministre turc. Les imams sont donc salariés par l'État. Les autres religions ou les autres courants musulmans sont libres de se développer mais sont placés dans une situation d'infériorité.

Au Japon la laïcité est la conséquence des tributs de la Seconde Guerre mondiale, car au lendemain de la capitulation du Japon, les Américains ont imposé la mise en place d'un système démocratique pluraliste. Sa principale conséquence fut de faire perdre à l'empereur l'essentiel des prérogatives qu'il tirait de son statut de divinité vivante. Dorénavant, il exerce les prérogatives de représentation qui lui sont encore dévolues en vertu de la volonté du peuple « en qui réside le pouvoir souverain ». Il s'agit plus d'un abandon du fondement théocratique du pouvoir que d'une réelle laïcisation.

Aux États-Unis, dans la Constitution et dans la Déclaration des Droits, il n'est jamais fait référence à Dieu. La devise originelle des États-Unis est « E pluribus unum » (« De plusieurs, nous faisons un »). Par ailleurs, l'État fédéral ne subventionne en principe aucune école religieuse. Même si des financements indirects

existent via les «Charter Schools». Pourtant le premier amendement de la Constitution américaine de 1787 demande véritablement la séparation de l'Église et de l'État et garantit la liberté de culte. Pourtant les références à Dieu sont omniprésentes dans la vie publique aux États-Unis. Il est effectivement question d'une laïcité mais sans religion particulière, sans dieu favorisé au détriment des autres, contrairement à la situation française qui consacre une laïcité sans religion aucune. La référence «One Nation under God» a été ajoutée au serment d'allégeance du président en 1954 et la devise «In God We Trust» figurant sur la monnaie américaine remonte à 1956. Ces renvois à Dieu datent de la Guerre froide et montraient symboliquement l'opposition à l'Union soviétique athée de l'époque. Quant au **Canada** voisin, il est important de connaître et comprendre son histoire où des « minorités culturelles » sont présentes de longue date sur le territoire comme dans le Québec francophone. Chaque communauté tient et se bat pour préserver ses spécificités et ces dernières sont revendiquées. Le Canada a donc choisi une politique multiculturelle qui se base sur des « accommodements raisonnables ». En résumé, ce sont donc les droits de l'Homme qui deviennent le socle commun de la société. Le Canada est néanmoins laïc au sens où sa Constitution garantit les libertés de croyance et de conscience ainsi qu'une égalité des droits. L'État doit demeurer un acteur neutre entre les diverses croyances et religions. Le Premier ministre canadien souhaite souvent les différentes fêtes religieuses du pays quelles que soient les confessions.

En Europe du sud, plus précisément en **Italie, en Espagne et au Portugal**, où culture et religion se confondent souvent, sont très attachés à leur histoire catholique. **En Italie**, le catholicisme n'est plus religion d'État depuis 1984 d'après la Constitution, mais le nouveau Concordat* négocié en 1984 indique que les principes du catholicisme appartiennent au « patrimoine historique du peuple italien ». Par ailleurs, l'enseignement des religions, en particulier la religion catholique, reste obligatoire à l'école. Les questions de laïcité



restent tout de même extrêmement sensibles dans la Péninsule. **Au Portugal**, la Constitution affirme que l'État est laïc. Pourtant le pays, comme en Italie, est signataire d'un concordat avec le Vatican où est garanti « le caractère exceptionnel des relations entre le Portugal et l'Église catholique ». Ce contrat organise notamment l'enseignement religieux dans les écoles publiques par les prêtres et garantit la validité civile du mariage religieux. Les prêtres sont par ailleurs rémunérés comme officiers d'état civil et enseignants. Chez le voisin ibère, depuis la Constitution de 1978 et l'abrogation du catholicisme comme religion officielle, **l'Espagne** est un État laïc séparé de l'Église. Le texte reconnaît néanmoins que l'Église catholique est la religion de la « majorité des Espagnols ». L'instruction religieuse est une matière obligatoire à l'école. L'Église gère par ailleurs beaucoup d'écoles et accueille plus de 33% des élèves espagnols. Nous avons donc dans ces trois pays une séparation de l'Église et de l'État avec des libertés de conscience et de croyance garanties mais on parlera plutôt de « laïcité catholique ».

La question de la laïcité se pose également dans plusieurs pays musulmans d'**Afrique du Nord**. Dans toute cette région, l'islam est religion

d'État. Une forme de laïcité a été imposée par des dirigeants qui se servaient néanmoins du religieux pour asseoir un certain pouvoir sur la population. Suite aux différents « Printemps arabes » qui ont vu nombre de dirigeants tomber ou s'éloigner du pouvoir, des tensions sont apparues entre des mouvements islamistes et une opposition laïque souvent en minorité.

Nous vivons dans un monde varié où la diversité règne en maître et s'exprime de plus en plus ouvertement. Les convictions spirituelles et culturelles sont une des composantes de cette diversité faite de croyants, d'agnostiques, d'athées, de sceptiques et d'indifférents. Pour vivre ensemble avec toutes nos différences, encore faut-il prendre le temps d'apprendre l'autre, de le comprendre pour l'accepter dans ses différences. Combien de regards de travers, de portes closes, de préjugés tenaces ? Notre histoire, récente et ancienne, témoigne des difficultés à construire ce « vivre ensemble ».

En résumé, la laïcité c'est comme une clef pour mieux vivre ensemble, une clef qui nous ouvre les portes vers : la liberté de conscience ; l'égalité de toutes les options spirituelles ; l'égalité de tous devant la loi, c'est l'universalité de la loi commune ; la séparation de la sphère publique de la sphère privée ; la recherche de l'émancipation de l'individu et la formation du citoyen grâce à l'École Publique Laïque gratuite pour tous.

« La loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi ». Républicains du début du XX^e siècle. ■



Théâtre-Forum au Collège François Mitterrand

Comité de rédaction du collège F.Mitterrand - Caraman



Témoignages sur le thème : « valeurs républicaines »

Mathys

4ème

La discrimination, c'est mal et ça tout le monde le sait, mais les gens ne calculent pas toujours les conséquences de ce type de comportements. Il faut être égaux, se respecter et s'aider si on veut avancer.

Paolo

5ème

Pour moi, la discrimination, c'est d'écarter une personne parce qu'elle est différente. Mais je pense que c'est justement la différence qui fait notre richesse. Alors arrêtons de les écarter...

Jeanne

5ème

Pour moi, les interventions ont été très intéressantes, car on a appris plein de choses sur la laïcité, la discrimination ou sur le handicap et plein d'autres choses...

Roméo

5ème

Pour moi, le parcours laïque a été intéressant, car j'ai appris des choses notamment ce qu'est vraiment la vraie définition de la laïcité...

Kaïss

4ème

L'association Karavan a été très intéressante au niveau de ses interventions, car j'ai bien compris et c'est très utile.

Maëva

5ème

Pour moi, les interventions qu'on a eues sur les discriminations m'ont aidé à comprendre ce que voulait dire le mot "DISCRIMINATION".



Alissa

4ème

Pour moi, les discriminations ne devraient pas exister, car on ne doit pas discriminer des personnes sur leurs différences alors que moi, je pense que ce sont les différences qui nous rendent uniques et font de nous ce que nous sommes. Les discriminations sur le handicap peuvent faire mal comme toutes les autres discriminations, car on ne sait pas ce que vivent les personnes tous les jours, même si certains font bonne figure, pour eux ça doit être très dur.

Alexandre

4ème

J'ai trouvé ces interventions intéressantes. J'ai beaucoup appris de choses et ça m'a plu...

Emma

5ème

La laïcité est quelque chose de primordial, car c'est pour le bien de tous. Beaucoup d'interventions ont eu lieu au collège pour nous l'enseigner et ça a été très utile.

Emmanuel

4ème

J'ai beaucoup aimé les interventions des associations au Collège. La laïcité est une bonne chose, car sans elle la France et le monde seraient différents. Ce n'est pas parce que nous sommes différents que l'on doit être discriminé.

Louison

4ème

Le parcours laïque et citoyen (PLC) consiste à s'investir dans la laïcité. Ça m'a beaucoup plu, le symbole du PLC me fait penser aux bleuets...

Louna

4ème

Pour moi, les discriminations ne devraient plus être présentes. Peu importe ce que nous sommes, qui nous sommes, tous les humains sont égaux et libres. En France, dans notre République, les discriminations n'ont pas leurs places...

Frank Laporte

Professeur des collèges -
Histoire/Géographie.

Collège François Mitterrand de Caraman.



© F. LAPORTE

Qu'est-ce que le Label* contre les discriminations et le racisme ?

C'est un projet d'éducation civique, d'éducation citoyenne, auquel on est très attaché qui a comme intérêt de mobiliser les élèves dans leur diversité dans l'ensemble des niveaux du collège. De faire intervenir également des associations, des intervenants extérieurs, ce qui est un apport par rapport à ce qui se fait d'habitude, de faire travailler les élèves sur différents ateliers, différentes thématiques. comme des projets artistiques. Oui, avec la fresque murale mais aussi un atelier cinéma, un atelier théâtre que l'on va reconduire par exemple et le dernier intérêt est de faire venir des parrains et marraines, des gens qui par leur expérience, leur parcours sont intéressants à côtoyer et connaître, comme d'anciens déportés comme Ginette Kolinka, survivante du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et passeuse de mémoire de la Shoah, des personnes handicapées, des sportifs comme la nageuse Malia Metella, médaillée aux jeux olympiques de 2004 qui est mobilisée et engagée dans ces questions de lutte contre le racisme.

Qu'est-ce que cela apporte que le collège soit labellisé ?

Ça apporte d'abord une image, ça a une force symbolique. C'est important de le répercuter, de le faire savoir, montrer qu'à travers ce label on avait fait tout un ensemble d'actions éducatives, artistiques et culturelles, impliquant les élèves, les professeurs, mais également des gens de l'extérieur. Il se passe des choses au collège, on fait venir du monde oui, on fait travailler les élèves, on fait de l'art oui, on fait quelque chose qu'on ne fait pas d'habitude et que tous les collèges ne font pas. Ça apporte également au collège une mobilisation des équipes, c'est-à-dire il y a une interdisciplinarité, il y a des connexions qui se font entre enseignants, comme des professeurs d'espagnol qui ont travaillé autour du handicap et qui travaillaient avec d'autres professeurs d'EPS par exemple en faisant venir des joueurs de basket handisport. Il y a donc un intérêt de faire travailler ensemble, de lancer des projets nouveaux et d'aller chercher les idées partout où elles se trouvent, chez les adultes comme chez les élèves.

Est-ce que cela a nécessité beaucoup de temps et d'organisation ?

Ça demande effectivement beaucoup d'organisation et de temps, car il faut forcément des réunions, il faut des appels

à volontaires, à candidatures. Par exemple pour être référent du label dans toutes les classes, il faut au moins 20 à 25 élèves. Il faut faire des comptes-rendus de réunion, il faut donner des nouvelles, il faut impliquer les collégiens. Et tout cela se met en place petit à petit. L'avantage que nous allons avoir, de relancer le projet cette année, est que nous avons déjà de bonnes habitudes qui sont prises avec des personnes parties prenantes et donc les choses vont se faire un peu plus facilement. Il faut faire des efforts et certains élèves en font plus que d'autres.

Quelles différences y a-t-il entre le label et Parcours laïque et citoyen ?

Le label s'appuie sur le parcours laïque et citoyen oui, puisque nous avons fait venir des associations, dans le cadre du PLC, qui travaillaient autour des thématiques contre les discriminations et le racisme. Donc c'était la porte de l'extérieur, mais le label ne se réduit pas au PLC puisqu'il y a des choses qui se font à l'intérieur du collège soit avec l'association Léo Lagrange notamment et également avec les collègues, qui travaillent dans leurs matières respectives autour de ces thématiques. Pour nous, il était intéressant de corréliser le label à des actions du PLC. Cela permet d'avoir des acteurs différents, jouant un rôle dans l'ensemble de l'action. Le label contre le racisme et les discriminations s'appuie également sur les parrains et marraines.

Quels regards les collégiens ont-ils vis-à-vis du label et du PLC ?

Alors on manque de recul, mais d'après ce que l'on entend et ce qu'on a pu évoquer avec certains élèves qui sont très impliqués, ils ont un regard plutôt positif, comme ceux qui ont fait du théâtre comme ceux qui ont fait la

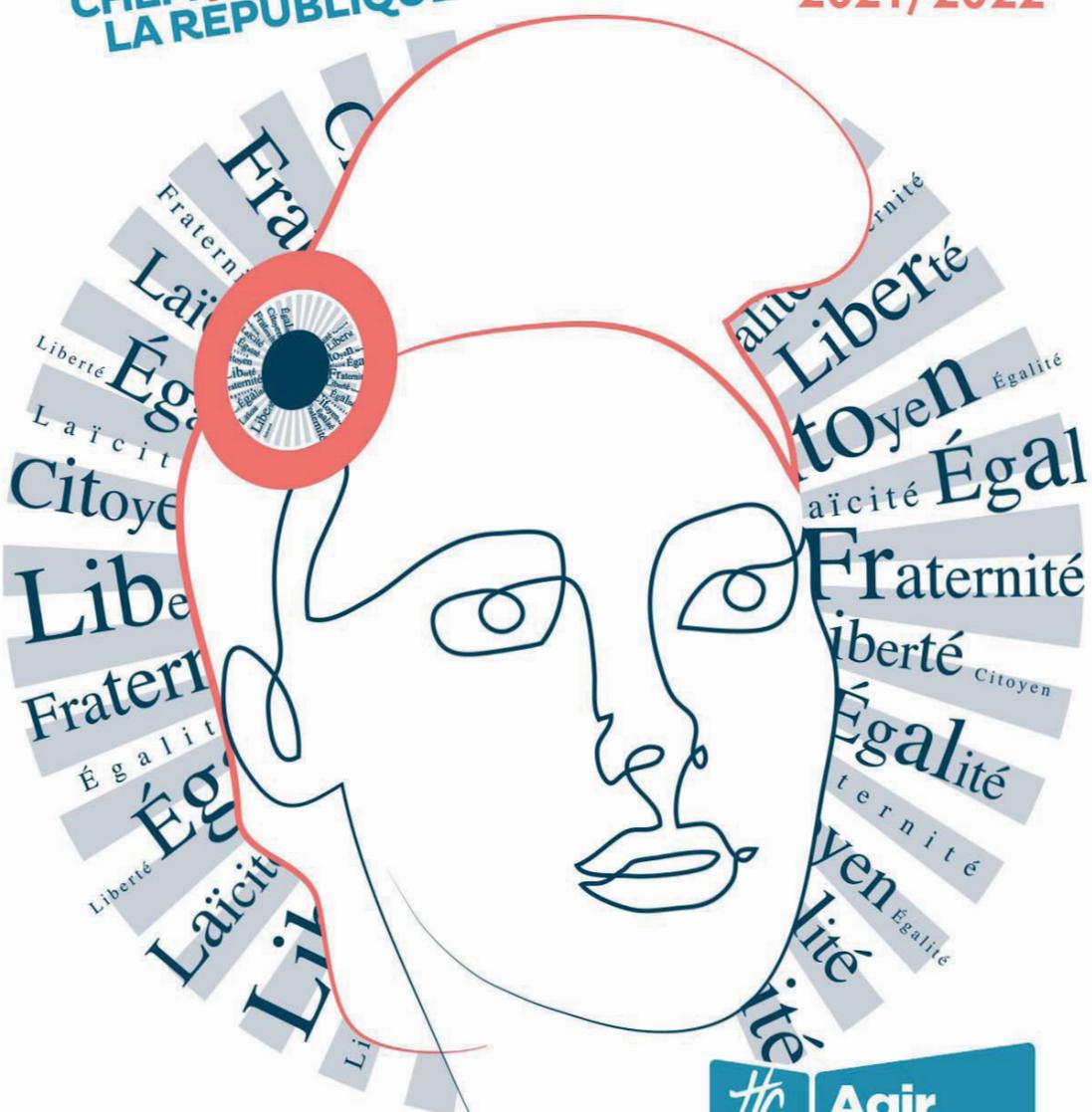
fresque, ils en gardent beaucoup de choses, à la fois dans le contenu et dans l'intérêt que ça a dans la diversification de ce qu'ils ont d'habitude de faire au collège. Après, la plupart des élèves comprennent l'intérêt d'évoquer ces sujets, de parler d'actualité, de lutter contre les formes de racisme. Ils sont tout de même portés dans l'actualité comme avec des exemples avec la mort de Georges Floyd, le sport, etc. Donc je pense que bon nombre d'élèves comprennent l'intérêt, comme les parents d'ailleurs. Avec le temps, on verra bien ce qu'il en ressort, mais il y a quand même de nombreux élèves qui étaient référents et qui veulent l'être de nouveau et d'autres. Je pense que les classes de 6e et 5e pourraient être intéressées par l'idée de coordonner des actions et de participer à des ateliers divers. Après ce que les élèves en tirent, ce sont notamment les rencontres avec d'anciens déportés qui sont venus témoigner de leur expérience comme ce fut le cas avec Ginette Kolinka. ■

** Ce label, né en 1998 en Belgique, regroupe deux grandes actions, d'abord l'engagement de toute une communauté éducative autour de la lutte contre les discriminations. À ce titre, au moins 70 % de la communauté scolaire (élèves, enseignants, personnel éducatif, technique et administratif) doit signer un « appel à l'ouverture et au respect des différences ». Le label inclut ensuite la lutte au sens large, c'est-à-dire un travail sur des actions, ensemble. C'est notamment la Fédération Léo Lagrange qui porte le label en France depuis 2009. La Fédération Léo Lagrange est un réseau de 346 associations d'éducation populaire et employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle s'appuie sur les compétences des bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès, et assurer un mouvement d'éducation populaire, basé sur des engagements de citoyenneté ».*

LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

LES
CHEMINS DE
LA RÉPUBLIQUE

2021/2022



HG
Agir
avec vous !
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE